



**PRÉFET
DE LA MANCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial
Bureau de l'environnement et de la concertation publique**

Affaire suivie par : Mme Magliocca
Tél : 02 50 01 84 40
florence.magliocca@developpement-durable.gouv.fr

Le préfet de la Manche

à

**Mesdames et messieurs les membres
du comité consultatif de la RNN de la
forêt domaniale de Cerisy**

Saint-Lô, le **12 AVR. 2022**

OBJET : réserve naturelle nationale de la forêt domaniale de Cerisy

Le 24 janvier 2022, le comité consultatif de la réserve naturelle nationale de la forêt domaniale de Cerisy s'est réuni à la salle communale de Cerisy-la-Forêt, sous la présidence de Mme Marylène LESOUEF, cheffe du bureau de l'environnement et de la concertation publique à la préfecture, représentant M. le préfet de la Manche.

Étaient présents :

M. Jean-Pierre CALENDOT – Ligue de Normandie de course d'orientation ;
M. Loïc CHEREAU – GRECIA ;
M. Jean CROSVILLE – Amicale cycliste de Bayeux ;
Mme Aurélie DESVAGE LAISNEY – Maison de la forêt – OT Isigny-Omaha ;
M. Jean-François ELDER – expert entomologiste ;
M. Sébastien ETIENNE – ONF – conservateur de la réserve naturelle ;
Mme Arlette LAPLACE-DOLONDE – experte hydropédologue ;
M. Jean-Pierre LEDOUIT – maire de Cerisy-la-Forêt ;
M. Sébastien LEGRAND – Office français de la biodiversité ;
M. Philippe LE ROLLAND – DDTM du Calvados ;
Mme Florence MAGLIOCCA – DREAL Normandie ;
Mme Marlène MELOU – ONF – UT Saint-Lô ;
M. Bernard MILLE – association Les curieux de nature ;
M. Timothée PREY – Conservatoire botanique de Brest ;
M. Jean-Philippe RIOULT – expert mycologue
M. Laurent VATTIER – DDTM de la Manche ;
M. Alain CHARTIER – GONm ;

Étaient excusés :

M. Samuel AUTISSIER – ONF – agence territoriale d'Alençon ;
Mme Patricia GADY-DUQUESNE – conseillère départementale ; pouvoir à la DREAL ;
M. Fabien SOLDATI – ONF – réseau entomologie forestière ; pouvoir à M. Etienne ;
M. Patrick THOMINES – CC Isigny-Omaha-Intercom.

Mme Lesouef ouvre la séance à 9h45 et remercie M. le maire de Cerisy-la-Forêt pour l'accueil du comité consultatif.



Après un rapide tour de table de présentation, Mme Lesouef soumet à l'approbation le compte-rendu de la réunion du 27 janvier 2021. En l'absence de remarques, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (quorum : 11 ; votes exprimés 15).

La parole est ensuite donnée à M. Etienne, conservateur de la réserve, pour la présentation de l'évaluation intermédiaire du plan de gestion et du bilan d'activités 2021.

Évaluation intermédiaire du plan de gestion 2015-2025

Après un rappel de la structuration du plan de gestion et des objectifs à long terme, M. Etienne explique le principe de la démarche d'évaluation.

1. Objectif à long terme n°1 (OLT1) : Rendre compatible la gestion forestière avec le maintien d'un habitat favorable aux carabes forestiers

Sur l'ensemble des opérations programmées, seules deux études sont restées en suspend concernant les carabes (difficultés à trouver les experts). L'opération d'annélation dans les jeunes peuplements n'a pas été réalisée car la quantité de bois morts est suffisante (dépérissements, chablis, climat).

La progression vers les objectifs du plan et les objectifs à long terme est satisfaisante.

2. OLT2 : Améliorer l'état de conservation des îlots de vieux bois

Cet objectif est lié au protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières (PSDRF) dont les résultats ont été présentés au comité consultatif de janvier 2021. Concernant l'avancement de la mise en oeuvre de l'OLT2, seul le suivi des oiseaux reste à engager dans les deux ans à venir (rapaces et pics). La progression vers les objectifs du plan et les objectifs à long terme est satisfaisante.

3. OLT3 : Améliorer puis maintenir les capacités d'accueil du milieu forestier par des actions sur les écotones associés

Sur les 18 actions identifiées, 10 sont réalisées, 3 sont en cours et 5 restent à approfondir ou à mettre en oeuvre, notamment des interventions sur le peuplement et la prudence s'impose vis à vis de la réaction du milieu et des usagers.

Le temps de réponse à la gestion étant lent, la réussite des opérations n'est pas encore évaluable, néanmoins la pertinence des objectifs du plan n'est pas remise en cause.

4. Facteurs de réussite

Trois des 10 actions programmées sont encore à approfondir ou à mettre en oeuvre.

Bilan : la progression de la mise en oeuvre est tout à fait satisfaisante. Malgré un temps de réaction lent des milieux forestiers, les tendances mesurées sont encourageantes quant à l'atteinte des objectifs du plan et des objectifs à long terme. Aucun objectif n'est remis en cause à ce stade.

Mme Magliocca indique que le CSRPN, conseil scientifique de la réserve, a émis un avis favorable sur l'évaluation le 13 janvier 2022 (pièce jointe).

Mme Laplace-Dolonde s'interroge sur la capacité à restaurer le caractère humide de certains milieux. A-t-on une bonne connaissance du fonctionnement des fossés ?

M. Etienne confirme que le relevé topographique des fossés est fait et que les sens d'écoulements sont connus (le relevé lidar devrait confirmer les mesures).

Après un vote formel, l'évaluation présentée par le gestionnaire est validée à l'unanimité.

Rapport d'activités 2021 – Programmation 2022

En lien avec chaque OLT, le conservateur présente les résultats des suivis, études et travaux conduits en 2021.

1. Suivi des carabes forestiers

Les carabes sont sortis tardivement mais en nombre (945 individus). La sous-espèce *cupreonitens* est présente et domine partout (60 à 70 % des échantillons). La population est toujours en croissance et la dynamique semble s'accroître.

M. Vattier demande si cette constatation est liée à la régression des autres espèces.

M. Etienne indique qu'il n'est pas possible d'y répondre car il faudrait appliquer le même modèle de suivi des populations aux autres espèces, ce qui demanderait un très gros travail.

M. Chéreau rappelle que ces observations de capture traduisent à la fois la densité des animaux mais aussi leur niveau d'activité. Il est toujours très difficile de dégager les liens de causalité sur les variations interannuelles (climat, survie, retard à la reproduction, phénotype sédentaire vs. mobile).

2. Etude génétique de *C. a. cupreonitens*

L'étude génétique (2^e phase), au point mort depuis 2019 en raison de la non disponibilité des séquenceurs, a redémarré. Le séquençage est fait. Les résultats sont maintenant en cours d'analyse.

3. Suivi des amphibiens

Le suivi standardisé a permis de constater que les espèces connues sur le site sont toujours présentes. Les effectifs des populations sont stables voir en légère augmentation, contrairement aux observations réalisées hors espaces protégés.

3. Inventaire mousses et lichens

Un complément d'inventaire a été mené, notamment dans les îlots de vieux bois et au bois l'Abbé. Pour les mousses (75 espèces), 47 nouvelles espèces ont été recensées en 2021, dont une patrimoniale. Concernant les lichens (90 espèces), 59 espèces ont été recensées en 2021, dont 10 patrimoniales. Une espèce en particulier, menacée au niveau national, est très abondante mais c'est la seule station connue de la région. Un travail complémentaire pourrait être mené pour définir les peuplements caractéristiques des différents secteurs.

4. Etude sur les Rhopalocères

Le travail est mené sur 2 ans (2021-2022) par le Gretia. Trois approches complémentaires sont conduites :

- le long de transects homogènes de référence ; objectif : effets de la gestion sur les milieux ouverts
- le chroninventaire ; protocole national précisant la richesse spécifique (présence / absence)
- les suivis sur deux espèces à fort enjeu, avec une analyse plus fonctionnelle (1 seule a été revue).

5. Cartographie des habitats

Ce travail est réalisé en lien avec le projet d'extension du site Natura 2000 « Hêtraie de Cerisy ». L'intégration des deux secteurs pressentis ne dégrade pas la note de l'état de conservation du site, mais il faudra plus de temps pour améliorer cette note.

6. Evolution des pratiques agricoles

Suite au constat de retournement d'une grande prairie limitrophe de la réserve en 2020, une analyse des usages agricoles périphériques a été conduite. Entre 1950 et 2021, les vergers et les prairies ont reculé au profit des cultures et des friches. Entre 2016 et 2020, la part du maïs a augmenté au sein des parcelles cultivées (+ 215 mètres / an de lisière au contact du maïs). L'étude devra être approfondie pour les contacts entre forêt et réseau de haies.

M. Vattier souligne qu'avec la tendance de recul de l'élevage au profit des cultures, le risque de voir augmenter le coût des dégâts de gibier est réel.

Il est proposé de poursuivre la réflexion à l'automne avec un groupe de travail issu du comité lorsque le gestionnaire aura finalisé son étude.

7. Gestion sylvicole

En cette fin de programmation, le volume exploité en 2021 est de 9660 m³. En moyenne sur la durée du document de gestion sylvicole, cela représente 5 m³ / ha /an, ce qui correspond à l'accroissement forestier. Les arbres « bio » représentent 2,2 individus / ha.

En 2021, les travaux forestiers ont représenté 144 500 €, intégrant une aide du plan de relance pour la replantation avec un objectif de diversification des essences et d'enrichissement écologique.

Perspectives : en 2022, le nouvel aménagement forestier sera établi. L'ONF étant également gestionnaire de la RNN et animateur du site Natura 2000, la cohérence entre les différents documents de gestion et les objectifs de conservation affichés sera assurée.

8. Chasse

L'indice de consommation, qui montre l'impact des herbivores sur la flore, est stable par rapport à 2020 (65 % des placettes concernées). Sur les 50 attributions de chevreuils en 2020-21, seules 14 ont été réalisées. Le plan de chasse est reconduit à l'identique : une centaine d'animaux, pour moitié chevreuils, pour moitié cerfs.

Il semblerait que les effectifs de sangliers augmentent. Pour mémoire, c'est le principal prédateur des carabes. Suite au renouvellement du bail de chasse, la pression sur cette espèce devrait augmenter

A signaler : des animaux égorgés ont été retrouvés en forêt à plusieurs reprises. Le loup est écarté mais deux grands chiens divaguent depuis des mois notamment dans la réserve.

9. Accueil du public

Les demandes de manifestations sportives ont retrouvé leur niveau d'avant covid. L'accueil de groupes a augmenté avec les crédits dédiés à l'éducation à l'environnement.

La maison de la forêt va repenser les stationnements et se doter d'une extension pour accueillir une grande salle pédagogique, ce qui lui permettra aussi de renouveler son exposition permanente.

Budgets

Bilan 2021

Avec 89 000 € pour 2021, la subvention de l'État à la RNN était en hausse par rapport aux années précédentes, consécutivement à une revalorisation de la dotation courante et au versement d'une enveloppe dédiée à l'éducation à l'environnement (9 000 €).

Prévisionnel 2022

Le budget est reconduit à l'identique en 2022 concernant la dotation courante de la réserve et l'éducation à l'environnement. Une dotation exceptionnelle de 5 000 € pour les études y est ajoutée, soit une subvention globale de 94 000 € (et 12 000 € pour Natura 2000).

Le bilan 2021 et les perspectives 2022, y compris le budget prévisionnel, sont approuvés à l'unanimité.

En l'absence de questions ou de remarques supplémentaires, Mme Lesouef remercie les membres pour leur participation et clôt la séance à 12h10.

Pour le préfet,
La cheffe de bureau



Marylène LESOUEF

